

Compte-rendu du Conseil d'Administration du COS du jeudi 29 juin 2006

COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA CHARENTE

<u>Début de la réunion</u> : 15h30

<u>Présents</u>: Georges JUTARD – Karelle BIOUJOUX – Marie-Laure DARJAU – Joëlle DELAGE – Christiane SARDIN – Nelly BRETON – Sylvain REDUREAU – Fabienne CARBONNELL – Nicole BOUCHET – Didier VEILLON – Rémy REVERT – Pierre AUTHIER – Emmanuel ESTEVE – Alain FAURE – Patricia LEGER

Excusés: Daniel FOUCAUD – Gérard COINCHELIN – José FOLCH

<u>Absents</u>: Corinne DUBOIS – Pierre DUCERISIER

La première partie de ce conseil d'administration est destinée à faire le point sur les différentes prestations que propose le CNAS grâce à l'intervention de Mme LESUR, représentante de cet établissement.

Madame LESUR après nous avoir commenté quelques chiffres concernant l'utilisation du CNAS par les différents agents du SDIS (augmentation de 76 à 91 % d'utilisation du CNAS par les agents), nous propose de lui soumettre les questions ou les difficultés que nous rencontrons le plus face aux agents. Car il ne faut pas hésiter à faire remonter les remarques qui nous sont faites afin d'améliorer et de renégocier les partenariats existants, ou même d'en envisager de nouveaux.

Georges JUTARD fait remarquer la lourdeur administrative du CNAS, dans le sens ou un agent doit transmettre le même document plusieurs fois dans l'année pour des demandes différentes.

Les autres membres du conseil approuvent cette remarque.

Mme LESUR dit que c'est un élément qui revient souvent et propose entre autre pour diminuer cette contrainte de faire une copie de la demande d'aide de l'agent <u>avant qu'elle ne soit signée</u> afin que celui-ci n'ai plus qu'à cocher et stipuler le motif de sa nouvelle demande la fois suivante. Elle précise que si un agent fait une demande X en début d'année en joignant son RIB ou bien sa feuille d'imposition, ces documents ne seront plus demandés puisque saisi dans le dossier de l'agent en question.

Mme LESUR nous informe que de nouveaux partenariats sont actuellement mis en place pour la création de chèque culture. Ces chèques permettent l'accès au théâtre, musée dans nos régions et pas seulement pour des structures sur la région parisienne.

Autre nouveauté le versement de l'aide pour la rentrée scolaire dès juillet. Les agents peuvent donc faire leur demande dès maintenant. Rappel cette aide ne s'adresse qu'aux enfants âgés de 11 ans au moins.

Georges JUTARD dit qu'il peut y avoir un doublon pour les enfants qui auraient 11 ans scolarisé en CM2; les parents pourraient faire une demande aussi bien auprès du COS (gestion des enfants du CP au CM2) que du CNAS (si l'enfant a 11ans). Il faut essayer de se montrer vigilant.

Mme LESUR nous informe qu'à partir de l'année prochaine les agents pourront choisir de recevoir l'aide attribuée pour la rentrée soit directement sur le compte bancaire (la somme sera minorée à cause des charges RDS et CSG) ou bien de recevoir les chèques cadhoc.

Nicole BOUCHET souhaite savoir si les demandes de chèque vacance sont importantes. **Mme LESUR** indique qu'il y a eu 15 demandes en 2005 et autant pour 2006.

Georges JUTARD dit que s'il y a peu d'engouement c'est que la bonification est peu importante entre la somme épargnée et la somme que l'on reçoit en chèque.

Mme LESUR confirme cet avis en disant que c'est une remarque régulière et dit qu'il faudrait peut-être une « ½ formule » qui diminuerait la somme à épargner.

Marie-Laure DARJAU souligne en effet que la somme à épargner est assez conséquente et que les agents ne peuvent pas se le permettre.

Autre information, le prêt pour l'amélioration de l'habitat est passé à 1 % depuis le 1^{er} avril 2006.

Pierre AUTHIER précise qu'il y a eu 6 ou 7 dossiers d'instruits cette année.

A compter de l'année prochaine une aide au déménagement va être mise en place avec un montant maxi de 200 euros/an. Les pièces à fournir en justificatif seront soit une facture de transporteur, soit la facture de location de véhicule si le déménagement est fait par l'agent.

Avant de partir, **Mme LESUR** dit de ne pas oublier de consulter le site internet avant de partir en vacance afin de connaître les partenaires qui acceptent la carte CNAS pour bénéficier de réduction.

La seconde partie de réunion doit permettre de valider les commissions du COS et valider leur responsable.

<u>Commission</u> :	Responsable :	<u>Membres</u> :
Prêts à la Construction	Pierre Authier	Georges Jutard
		Nelly Breton
		Didier Veillon
		Corinne Dubois
Loisirs	Fabienne Carbonell	Nelly Breton
	Quid à partir de 2007 ?	Nicole Bouchet
		Corinne Dubois
		Pierre Authier
		Gérard Coinchelin
Rentrée scolaire	Georges Jutard	Nelly Breton
	En 2007 : Fabienne Carbonell	Fabienne Carbonell
		Marie-Laure Darjau
		Emmanuel Estève
Arbre de Noël	Rémi Revert	Fabienne Carbonell
		José Floch
		Karelle Bioujoux
		Daniel Foucaud
		Emmanuel Estève
Chèques vacances	Marie-Laure Darjau	Daniel Foucaud
		Georges Jutard
		Joelle Delage
Finances	Sylvain Redureau	Alain Faure
		Responsables de commissions
		Trésorière (Christiane Sardin)

Fin de la réunion : 17h00

La secrétaire, Patricia LEGER Le président, Sylvain REDUREAU